

Avis aux étudiants de la 2^{ème} année 2024-2025

Dans le cadre de la reforme des études médicales, un stage d'immersion en médecine sociale est instauré pour validation en fin de la 2^{ème} année durant une période de 2 semaines.

Les étudiants de la 2^{ème} année sont tenus à passer ce stage dans les centres de santé en deux périodes :

- du 14 au juillet 2025
- du 25 aout au 05 septembre 2025

Les étudiants doivent **obligatoirement** effectuer leur choix de la délégation du ministère de la santé pour le stage d'immersion en médecine sociale via le lien suivant (avant le 03 juillet 2025):

<https://forms.gle/7f3mzZxG3efg4b8P8>

Les objectifs de ce stage seront livrés au centre d'accueil en **juillet 2025**. **La validation** de fin stage devra être déposée au centre d'accueil à la fin de stage. **Le rapport** devra être envoyé par email (**format pdf**) à l'adresse : **stages.fmpm@uca.ac.ma**